

Compte-Rendu
Conseil d'Administration
jeudi 12 mars 2009

Salle Amérique - Centre Culturel et Sportif de Tulle
De 17h30 à 20h.

Etaient présents

- Jacques GORY, Président – la Cité de l'Accordéon,
- Marie-Françoise SALIES KRAUS, Vice-Présidente – la Cité de l'Accordéon,
- Pierre JOFFRE, Trésorier – la Cité de l'Accordéon,
- Alain LAGARDE, Maire-adjoint délégué aux Affaires Culturelles - Ville de Tulle,
- Laurence LAMY, Directrice – la Cité de l'Accordéon,
- Gérard LAGARDE, administrateur - Proviseur du Lycée Edmond Perrier à Tulle,
- Guy VALERIE, administrateur - Président de l'Office de Tourisme de Tulle,
- Colette COMBES, administrateur suppléant- La Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze,
- Pierre DIEDERICHS, Retraité de l'Education Nationale,
- Simone BRUEL, Retraîtée de la Fonction Publique Hospitalière,
- Ginesa PINA, Chambre des métiers de la Corrèze,
- Laurence PHILIPOT-DEMAILLY, Cadre de Direction à la Clinique des Cèdres,
- Brigitte ACKERMANN, Professeur certifié d'Education Musicale et de Chant Choral,
- Françoise CHANUT, Chargée de communication et d'information,
- Aurélie FERNANDES, Chargée de missions – la Cité de l'Accordéon,

Etaient représentés

- Bernard COMBES, Maire de Tulle,
- Gilbert BEAUBATIE, administrateur – La Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze,

Etaient excusés

- François GAUTIER, administrateur – la Cité de l'Accordéon,
- Francine DUMONT, retraitée généalogiste,
- Vincent NIQUEUX, membre associé – la Cité de l'Accordéon,

Etaient absents

- André CHANONAT, Président de l'association *Tulle, commerce et artisanat*,
- Brigitte SOLEILHAVOUP, Trésorière de l'association *Tulle, commerce et artisanat*.

Ordre du jour

- **Point sur les activités 2009**
- **Point sur le festival des Nuits de Nacre**
- **Tirage au sort des deux membres associés**
- **Adhésions à la CAGEC – service de paye et gestion sociale**
- **Questions diverses**

1. Point sur les activités 2009

Jacques GORY donne la parole à Aurélie FERNANDES.

- Sortie officielle des actes du colloque 2007

Suite au colloque qui s'est tenu à Tulle, les 25 et 26 janvier 2007, relatif aux « *instruments de musique dans les collections françaises* », il était prévu la publication et la sortie officielle des actes en février 2009. Présentement, nous sommes toujours dans l'attente de la restitution des textes de Marie-France CALAS (Direction des Musées de France).

Nous reportons cette publication au mois de mai, si nous arrivons à obtenir les textes dans un délai raisonnable.

- Le festival s'exporte à la Maison du Limousin (Paris)

En parallèle à cette action, la Cité de l'Accordéon a été sollicité par la Directrice de la Maison du Limousin afin d'accueillir, à Tulle, le 6 juin, une délégation de la Royal British Legion. Cette journée faisait partie intégrante d'un programme touristique orienté vers la mémoire de guerre et plus spécifiquement, du second conflit mondial.

En accord avec le Comité Départemental du Tourisme de la Haute-Vienne, la Cité de l'Accordéon a proposé un programme touristique complet incluant, entre autre, une conférence relative au projet du Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes. La Cité de l'Accordéon a été informée, le 10 mars, de l'annulation de cette journée.

Concernant le projet d'exposition du festival à Paris, la Cité de l'Accordéon rencontrera Eliabelle MOLITON & Sandrine DAVID, le 8 avril afin de déterminer toute l'organisation afférente à cette action.

L'exposition pourrait débiter le 3 juin (date du vernissage) et s'achever mi-juillet (date à définir).

- Présentation des festivals en Limousin à Fürth (Allemagne)

A ce jour, la Cité de l'Accordéon et les responsables de la Maison du Limousin et de Limoges à Fürth (LIM) se sont entendus pour accueillir cette présentation à partir du 18 juillet.

Un duo (guitare/accordéon) corrézien semble être sélectionné pour représenter le festival des Nuits de Nacre 2009 dans le cadre d'un concert le 19 juillet.

Une prochaine réunion de travail est prévue le 14 avril au Conseil Régional du Limousin.

- La semaine de l'accordéon au Chandou

Cette action se tiendra du 16 au 21 juin au Chandou. Il est prévu une exposition et la diffusion d'une vidéo représentatives de toutes les étapes de fabrication de l'accordéon.

Une animation musicale en lien avec la thématique aura lieu le 20 juin ainsi qu'un pot de l'amitié qui clôturera cette animation.

Simone BRUEL se propose de contacter la responsable de l'opération, Françoise SELOSSE de façon à diffuser l'information auprès des médecins du centre.

- Organisation d'un concert de clôture des animations estivales de la Ville de Tulle

Jean-Louis DELAGE, responsable des animations estivales de la Ville de Tulle, a informé la Cité de l'Accordéon, que pour des raisons budgétaires, le concert initialement prévu au mois d'août et organisé par l'association, n'aura pas lieu.

2. Point sur le festival des Nuits de Nacre

- Choix du visuel de l'affiche et autres supports de communication

Laurence LAMY présente à l'ensemble des administrateurs les propositions de visuels. Ceux réalisés par Laurent VANHELLE, graphiste et illustrateur, pour le festival des Nuits de Nacre depuis 2000, sont pré-sélectionnés.

Trois pistes sont proposées (A, B et C). Les administrateurs choisissent à l'unanimité la piste A. Les motivations pour ce choix s'expliquent majoritairement par la présence de personnages représentatifs d'un accordéoniste et d'un guitariste (inexistante sur la piste B) qui

donne au visuel un aspect chaleureux et attractif, le choix de la typographie et de la répartition des couleurs sur l'ensemble.

La piste C n'a pas été retenue : elle exprime pour certains un côté « bande – dessinée » et trop « en décalage » avec les visuels précédents.

Les administrateurs de la Cité de l'Accordéon remercient Laurent VANHELLE pour le travail proposé et valide le choix de la piste A avec demande de re-travailler sur la grosseur de la typographie.

- Définition du planning de pré-communication

La date du 2 avril à 10h30 est arrêtée pour organiser la première conférence de presse qui dévoilera le visuel et une dizaine de noms d'artistes programmés.

Soizick FONTENEAU, attachée de presse, réalisera un pré-dossier de presse qui sera diffusé à l'ensemble des journalistes nationaux.

- Programmation artistique

Laurence LAMY informe les administrateurs que le festival reçoit, depuis octobre 2008, de nombreuses candidatures par jour. Chaque candidature faisant l'objet d'un dossier complet géré et suivi par Hélène CHEZE-PARBAUD (agent du Pôle Accordéons mis à disposition sur la Cité de l'Accordéon). Chaque dossier est composé d'une présentation du groupe ou de l'artiste, d'un CD et/ou DVD, d'une biographie, d'une revue de presse, des conditions techniques et tarifaires. Laurence LAMY et Aurélie FERNANDES examinent l'ensemble des candidatures en concertation avec l'équipe technique et presse.

A ce jour, la Cité de l'Accordéon a programmé une dizaine d'artistes dont une tête d'affiche prévue le jeudi 17 septembre.

De plus, Laurence LAMY informe de l'avancement de l'organisation de la soirée anniversaire de l'entreprise Accordéons de France Maugein qui aura lieu le samedi 19 septembre. Le contenu artistique de cette soirée est fixé en accord avec René LACHEZE, directeur de la manufacture.

- Organisation des équipes

Aurélie FERNANDES informe le conseil d'administration de la volonté de mettre en place sur le festival 2009, des équipes de bénévoles référents sur les postes liées à l'accueil du public, à la billetterie et à la boutique.

Aurélie FERNANDES informe que la charge de travail incombant à Hélène CHEZE-PARBAUD sur le festival est trop lourde. Actuellement, Hélène est responsable de la billetterie et de la boutique soutenue par une équipe de bénévoles.

La volonté cette année est de positionner 2 personnes ressources sur chacun des domaines cités ci-dessus.

Simone BRUEL et Marie-Françoise SALIES KRAUS se proposent afin d'intégrer l'équipe de la billetterie.

Laurence LAMY informe les administrateurs que Séverine MAREL qui occupait le poste de chargée d'accueil des artistes, devra être remplacée. Séverine ne souhaite pas réitérer l'expérience pour des raisons d'ordre professionnelle car durant sa mise à disposition par la FAL sur la Cité de l'Accordéon, ses missions n'ont pas été réalisées et elle a accumulé un retard considérable. Le contact d'une personne ayant les compétences dans ce métier a été soumis à Laurence LAMY.

- Partenariat France Bleu

Suite à l'assemblée générale du 19 janvier, Laurence LAMY a contacté Brigitte TAUZIN, responsable de la délégation à la communication de France Bleu, concernant la problématique d'exclusivité dans le cadre du partenariat France Bleu / festival des Nuits de Nacre.

Brigitte TAUZIN (contact fourni par Soizick FONTENEAU) a confirmé la volonté de France Bleu de s'associer de façon exclusive aux événements culturels d'ampleur nationale.

Brigitte TAUZIN sollicite le festival afin de reprendre contact avec Christophe BESSON (France Bleu Limousin) pour envisager ensemble les propositions de partenariat pour cette nouvelle édition.

Soizick FONTENEAU se charge de lui adresser un courrier de demande officielle.

- Point sur les autres partenariats

*** LA SNCF**

Laurence LAMY et Aurélie FERNANDES ont rencontré le Directeur et le responsable de la communication du groupe SNCF Région Limousin dans le cadre d'un éventuel partenariat sur l'édition 2009.

LA SNCF propose de s'associer à la manifestation de la manière suivante :

- mise en place d'une navette TER Brive / Tulle pour 1 €
- augmenter le nombre de navettes dans la soirée et dans la nuit
- investir les lieux (gares de Brive et Tulle) avec un décor Nuits de Nacre ainsi que les TER
- création d'un spectacle à la gare de Tulle, sous la marquise, face aux quais.

Pour information, le guichet de la gare de Tulle sera complètement restauré et à neuf pour le début des festivités.

*** LE CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE**

Laurence LAMY, Jacques GORY et Aurélie FERNANDES ont rencontré le 10 mars dernier la nouvelle directrice du groupe Crédit Agricole Centre France (CACF), Muriel ANWEILER. Suite à une rencontre avec M. BORDAS (prédécesseur de ce poste) en mars 2007 qui n'avait donné suite à aucune négociation, la Cité de l'Accordéon a représenté une offre partenariale pour l'édition 2009.

Laurence LAMY a fait part d'un historique du partenariat entre la Cité de l'Accordéon et la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin depuis 1998.

Il a été proposé au CACF de s'associer à l'organisation du festival à hauteur d'une participation financière de 28 000 €.

Muriel ANWEILER a fait part du fait, que pour l'année 2009, le CACF dispose de fonds d'investissements d'un montant de 15 000 € destinés au financement des actions de partenariats. Muriel ANWEILER a informé l'association que le Crédit Agricole était en pourparler avec la Mairie de Tulle pour reconduire ou non leur soutien financier dans le cadre des animations estivales 2009.

Elle doit prochainement rencontrer Bernard COMBES et les élus de la Ville afin de se positionner.

Muriel ANWEILER propose de reprendre contact avec la Cité de l'Accordéon suite à la rencontre avec la Mairie de Tulle.

*** LA SACEM**

Lorène MOREAU, déléguée régionale de la SACEM a informé la Cité de l'Accordéon de l'avis favorable obtenu par la commission de la SACEM quant à la demande de financement du prochain festival à hauteur de 10 000 € HT.

De plus, Lorène MOREAU nous a informés que le festival des Nuits de Nacre venait d'être nommé pour être géré et suivi par la SACEM en national (NEUILLY).

*** ERDF/GRDF**

La Cité de l'Accordéon sollicite le groupe ERDF/GRDF dans le cadre d'une demande de partenariat sur la 22^e édition du festival des Nuits de Nacre.

Bertrand POUILLOUX, lors d'une rencontre inopinée avec Laurence Lamy, a exposé sa volonté d'être partenaire du festival.

*** CNV (Centre National des Variétés de la Chanson et du Jazz)**

La mission principale du CNV est de soutenir le secteur de la Chanson, des Variétés et du Jazz, grâce aux fonds collectés par la perception de la taxe sur les spectacles de Variétés.

La Cité de l'Accordéon est affiliée depuis un an au CNV, et, est à jour dans le règlement de ses taxes. L'association est éligible à recevoir une subvention de soutien aux festivals.

La Cité de l'Accordéon sollicite le CNV pour l'obtention d'une subvention d'un montant de 10 000 € dans le cadre de l'organisation de la 22^e édition du festival des Nuits de Nacre.

La commission d'attribution de subvention aux festivals est prévue en date du 17 juin 2009.

*** Office de Tourisme de Tulle**

La Cité de l'Accordéon est à nouveau partenaire de l'office de Tourisme de Tulle dans le cadre de l'organisation de la 3^e édition du Marché des Producteurs de Pays qui se tiendra le dimanche 20 septembre.

3. Tirage au sort des deux membres associés

Conformément aux statuts de l'association (article 9), il est prévu, tous les deux ans, la désignation, par tirage au sort, de deux membres associés représentant les adhérents de l'association. Cette désignation doit être réalisée par le Conseil d'Administration.

Aurélie FERNANDES informe qu'à ce jour, l'association a 325 adhérents (Limousin et hors Limousin).

Il est demandé à chaque administrateur de donner un chiffre entre 1 et 325.

Les Numéros tirés au sort sont :

- 99 - André NUSSAS
- 57 - Patrick COMMINCAS
- 15 - Francis BOUYSSOUX
- 300 - Les Pastoureaux de Brive
- 19 - Jean-François DUMONTEIL
- 7 - Marina Rogier
- 9 - Roland PAUCARD
- 254 - François RABIER
- 23 - Paulette GANIERE
- 324 - Jean-Pierre DELSOL
- 1 - Monique HOURTOULE

Chaque personne tirée au sort sera contactée par Aurélie FERNANDES. Les deux membres élus devront être une personne du Limousin et une personne hors du Limousin. Nous vous informerons au prochain conseil d'administration des heureux « gagnants » qui auront accepté cette tâche.

4. Adhésion à la CAGEC

Suite au départ en retraite de Jean-Pierre ROSSIN, nous avons validé la gestion de nos comptes et réalisation des feuilles de paie par le même cabinet sous l'autorité de sa remplaçante, Marie-Pierre NAVES.

Nous avons été informés que le cabinet ne poursuivrait pas la réalisation des feuilles de paie et le suivi des caisses sociales et patronales mais uniquement les fonctions du commissariat aux comptes. Nous avons sollicité plusieurs sociétés concurrentes.

La CAGEC reste la plus abordable financièrement et compétente dans le domaine de l'intermittence du spectacle.

Adopté à l'unanimité

5. Questions diverses

*** Les assises de la Culture**

Les assises de la Culture ont lieu le samedi 28 mars, au Conseil Général de la Corrèze.

Pierre DIEDERICHS, Président de l'ADIAM Corrèze, informe les administrateurs de ce rendez-vous culturel. Il s'agit de présenter l'action culturelle du département depuis 10 ans, en matière, entre autre, de spectacle vivant et de diffusion.

Cette journée a pour but de prendre connaissance de la politique culturelle du département et de redéfinir son action culturelle.

Pierre DIEDERICHS informe qu'à l'issue de cette rencontre et de ces échanges, une séance plénière aura lieu dans le courant du mois de juin.

Il invite les administrateurs de l'association à participer à cette journée.

Un programme détaillant le contenu sera adressé à chaque membre du conseil d'administration.

Aurélie FERNANDES sera présente à cette journée et participera à l'atelier rôle des villes et équipements structurants dans le développement culturel départemental.

*** Etude et analyse des publics accordéons en collaboration avec l'office de Tourisme de Tulle**

Depuis le mois de février, l'Office de Tourisme de Tulle, en collaboration avec la Cité de l'Accordéon, a mis en place un outil de recensement permettant de quantifier et d'analyser les demandes des publics relatives à l'instrument accordéon.

Chaque type de demande soit par téléphone, courrier, courriel et/ou physique est prise en compte.

L'analyse porte à la fois sur le festival des Nuits de Nacre (programme, billetterie, hébergement, autres) et sur l'instrument accordéons en général (visites des collections, musée du Cloître, l'entreprise Maugein, exposition, conférence, donation, acquisition d'un instrument ou d'un objet, projet du Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes...).

Cet outil mesure également les demandes relatives aux Musées de la Ville de Tulle (armes / cloître).

Pour toute demande, il est spécifié s'il s'agit d'une demande individuelle ou de groupe et la nationalité des demandeurs.

Ces statistiques permettront à l'association d'obtenir un regard et un recul de l'impact touristique directement lié au patrimoine industriel et historique de la ville.

Fait à TULLE, le 7 avril 2009

Simone BRUEL
Secrétaire

Jacques GORY
Président